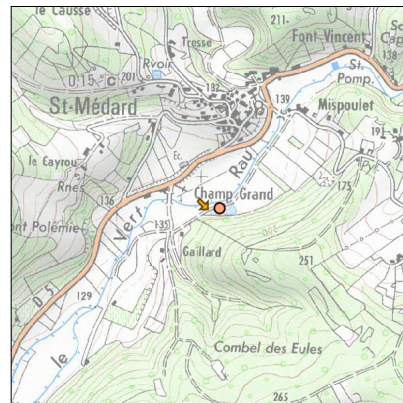
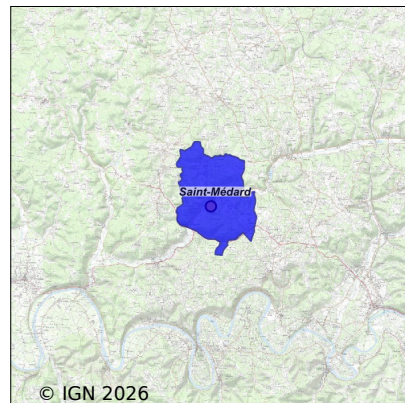


Système d'assainissement 2024

ST MEDARD

Réseau de type Séparatif



Station : ST MEDARD

Code Sandre	0546280V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CAHORS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juillet 1995
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	12 Kg/j
Charge nominale DCO	24 Kg/j
Charge nominale MES	14 Kg/j
Débit nominal temps sec	30 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	564 393, 6 383 251 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Vert

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Saint-Médard depuis 1994

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Données 2023 : 51 abonnés, dont 1 restaurant.

Consommation annuelle d'eau potable des raccordés : 4 632 m³, ce qui représente 76 équivalents-habitants (EH) en se basant sur un taux de restitution de 90 %.

Fonctionnement :

Le fonctionnement du réseau gravitaire n'appelle aucune remarque particulière, il est toutefois sujet à des bouchages ponctuels.

Entretien :

Pas de bouchage signalé en 2024.

Station d'épuration

Remplissage :

Le remplissage hydraulique théorique de la station correspond à 38 % de la capacité nominale de la station (76 EH).

Entretien :

Le site est entretenu par un prestataire (Nature Service) deux fois par an. Le carnet d'exploitation a été complété jusqu'au 12/04/2024. Le suivi de la station a été perturbé cette année par le by-pass de la première lagune depuis le 03/01/2024 et le curage des boues début septembre, dans le cadre de la réhabilitation de la station.

Fonctionnement :

Les analyses des deux prélèvements réalisés cette année montrent des résultats disparates : en janvier, les performances épuratoires de la station étaient bonnes, et en août une nette dégradation est observable. Les exigences réglementaires sont respectées de justesse pour les trois paramètres pour lesquels la réglementation en vigueur fixe des seuils de rejet (MES, DCO, DBO₅). Soulignons toutefois que la station fonctionne sur un seul bassin depuis le 03/01/2024, compte-tenu du by-pass de la première lagune en vue de son curage, réalisé dans le cadre de la réhabilitation de la station, mais qui aurait été, dans tous les cas, nécessaire. Le temps de séjour des eaux usées dans la lagune 2 seule, estimé avec la charge théorique (76 EH), est de 88 jours, et de 85 jours à charge nominale sur deux bassins, soit tout juste suffisant pour assurer un traitement correct.

Considérant les problèmes détachés récurrents des géomembranes des deux lagunes et leurs remontées en période de nappe haute, notamment au niveau de la première lagune, la collectivité a missionné le SYDED pour étudier les solutions de réhabilitation des lagunes. L'étude de faisabilité est terminée. Dans un premier temps, le projet était de seulement restaurer l'étanchéité des bassins, cependant, compte-tenu de la présence de la nappe plus près de la surface que prévu, et de ce fait des surcoûts liés à la complexité de l'assèchement de la zone, même en période de nappe basse, et à la nécessité de créer une dalle de lestage conséquente, une réhabilitation complète de la station avec la création d'un système d'assainissement par filtres plantés de roseaux sur deux étages, en dehors de la zone inondable, va être effectuée. La collectivité compte sur une réalisation des travaux dès que possible (automne 2025 dans l'idéal).

Impact visible sur le milieu récepteur :

Aucun impact avéré sur le milieu récepteur.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Néant.

Sous produits

Production théorique :

Environ 13,7 m3 par an, soit 0,988 tonnes de Matières sèche (TMS) (ratios : 180 l/EH/an et 13 kg de MS/EH/an).

Curage de la première lagune et traitement des boues :

Le 03/01/2024, la première lagune a été by-passée afin de permettre une déshydratation naturelle des boues. Les 4 et 5 septembre, une opération de curage des boues de la première lagune a été réalisée. Un volume 126,50 m3 de boues à une siccité moyenne de 14 % a été curé et évacué vers la plate-forme de compostage de Saint Paul la Roche en Dordogne.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	15,2 m3/j	51 %			15,2 m3/j	
DBO5	3,3 Kg/j	28 %	220 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	5,3 mg/l
DCO	7,2 Kg/j	30 %	470 mg/l	81 %	1,4 Kg/j	89 mg/l
MES	1,7 Kg/j		110 mg/l	88 %	0,2 Kg/j	13,2 mg/l
NGL	1,7 Kg/j		111 mg/l	86 %	0,2 Kg/j	15,8 mg/l
NTK	1,7 Kg/j		111 mg/l	86 %	0,2 Kg/j	15,8 mg/l
PT	0,1 Kg/j		8,6 mg/l	51 %	0,1 Kg/j	4,2 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546280V001>